Objet

Recours formé contre la décision de la première chambre de recours de l'OHMI du 11 décembre 2008 (affaire R 1049/2007-1), relative à une procédure d'opposition entre Meica Ammerländische Fleischwarenfabrik Fritz Meinen GmbH & Co. KG et Bösinger Fleischwaren GmbH.

Dispositif

1) La décision de la première chambre de recours de l'Office de l'harmonisation dans le marché intérieur (marques, dessins et modèles) (OHMI) du 11 décembre 2008 (affaire R 1049/2007-1) est annulée.

2) L'OHMI est condamné à supporter ses propres dépens ainsi que les dépens exposés par Meica Ammerländische Fleischwarenfabrik Fritz Meinen GmbH & Co. KG.

Arrêt du Tribunal (deuxième chambre) du 13 décembre 2011 — Goodyear Dunlop Tyres UK/OHMI — Sportfive (QUALIFIER)

(affaire T-424/09)

« Marque communautaire — Procédure d'opposition — Demande de marque communautaire verbale QUALIFIER — Marque communautaire verbale antérieure Qualifiers 2006 — Refus d'enregistrement — Motif relatif de refus — Risque de confusion — Article 8, paragraphe 1, sous b), du règlement (CE) nº 207/2009 »

Marque communautaire — Définition et acquisition de la marque communautaire — Motifs relatifs de refus — Opposition par le titulaire d'une marque antérieure identique ou similaire enregistrée pour des produits ou services identiques ou similaires — Risque de confusion avec la marque antérieure [Règlement du Conseil nº 207/2009, art. 8, § 1, b)] (cf. points 26, 49)

Objet

Recours formé contre la décision de la quatrième chambre de recours de l'OHMI du 11 août 2009 (affaire R 1291/2008-4), relative à une procédure d'opposition entre Sportfive GmbH & Co. KG et Goodyear Dunlop Tyres UK Ltd.

Dispositif

1) Le recours est rejeté.

2) Goodyear Dunlop Tyres UK Ltd est condamnée aux dépens.

Arrêt du Tribunal (troisième chambre) du 14 décembre 2011 — Espagne/Commission

(affaire T-106/10)

« FEOGA — Section 'Orientation' — Réduction d'un concours financier — Programme d'initiative communautaire Leader+ — Article 4 du règlement (CE) nº 438/2001 — Proportionnalité »